

En décembre 2021, trois ans après l'obtention de leur doctorat en 2018, 92 % des docteurs occupent un emploi, soit un taux d'insertion comparable à celui des diplômés de 2016 (93 %) au même moment de leur parcours professionnel. Ces docteurs bénéficient de conditions d'emploi relativement favorables : 67 % ont un emploi stable, 96 % ont un emploi en tant que cadre et 95 % travaillent à temps plein. Le secteur académique reste le premier employeur des docteurs, même si sa part diminue par rapport aux diplômés de 2016 : 44 % y exercent leur travail contre 47 % des docteurs de la promotion 2016. Les hommes demeurent plus insérés que les femmes et bénéficient de meilleures conditions d'emploi, bien que les inégalités se réduisent légèrement entre les deux cohortes. La part des docteurs étrangers diplômés en France qui travaillent en France trois ans après leur diplomation, a augmenté entre les diplômés de 2016 et les diplômés de 2018, sans doute en raison de la crise sanitaire. Enfin, davantage de diplômés docteurs déclarent être insatisfaits de leur situation professionnelle, notamment en sciences humaines et sociales, disciplines où l'insertion et les conditions d'emploi sont les moins favorables.

Faible impact de la crise sanitaire sur l'insertion professionnelle à trois ans des docteurs

Plus haut niveau de diplôme de l'enseignement supérieur, environ 14 000 doctorats¹ sont délivrés chaque année. En 2018, 14 065 docteurs ont été diplômés et ont bénéficié dans l'immédiat d'un contexte d'insertion professionnelle favorable puisque l'emploi salarié a progressé de 1,1 % durant l'année qui a suivi leur soutenance. En effet, en 2019, 484 000 emplois ont été créés soit davantage qu'en 2018 (+212 000), notamment dans le secteur privé. Le secteur public comprend 31 000 nouveaux emplois. Au 31 décembre 2019, 8,4 % de la population active était au chômage, soit un des niveaux les plus bas enregistrés depuis 2008². L'année 2020 étant marquée par l'épidémie de Covid-19, les docteurs diplômés en 2018 n'ont pas pu continuer à bénéficier de conditions d'insertion aussi favorables. En effet, le PIB français a chuté de 7,8 %, freinant ainsi leur insertion professionnelle. L'emploi salarié a fortement baissé (-217 000). L'année 2021 a ensuite été rythmée par la reprise du PIB qui a augmenté de 6,8 % en volume, sans toutefois parvenir à rattraper le niveau de 2019 (inférieur de 1,5 % à celui de 2019)³. En 2021, près de 855 000 emplois ont été créés⁴, principalement dans le

secteur privé, dépassant le niveau d'avant-crise et créant ainsi des conditions d'insertion qui redeviennent plus favorables trois ans après l'obtention d'un doctorat en 2018. S'ajoutent également les mesures prévues par la loi de programmation de la recherche (loi n° 202-1674 du 24 décembre 2020) pour les années 2021 à 2030, notamment en faveur du recrutement et du financement de la recherche en France⁵.

Trois ans après leur thèse, 92 % des docteurs diplômés en 2018 sont insérés professionnellement

Du fait d'une conjoncture économique dynamique, l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2016 avait augmenté de 2 points par rapport aux diplômés de 2014, passant de 91 % à 93 %⁶. Cette amélioration de l'insertion des docteurs entre les deux promotions ne s'observe plus entre les diplômés 2016 et les diplômés 2018 (*tableau 1*). En effet, dans le contexte de la crise sanitaire, l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2018 est plus difficile, mais reste comparable à celle des docteurs diplômés en 2016 : trois ans

1. Hors crise sanitaire. En 2020, seuls 11 800 doctorants ont obtenu leur diplôme.

2. Insee Références, *Emploi, chômage, revenus du travail*, Édition 2022.

3. Tableau de bord de l'économie française, Insee, www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/tableau/10_ECC/11_ECO.

4. Insee Références, *Emploi, chômage, revenus du travail*, Édition 2022.

5. www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/loi-de-programmation-de-la-recherche-pour-les-annees-2021-2030-49733

6. Une insertion et des conditions d'emploi des docteurs plus favorables pour les diplômés de 2016 par rapport à ceux de 2014, *Note d'information du SiES* n° 21.09, septembre 2021.

TABLEAU 1 - Situation d'emploi par grande discipline des docteurs des promotions 2016 et 2018 trois ans après l'obtention de leur diplôme (en %)

Grande discipline	Taux d'insertion		Taux d'emploi stable		Taux d'emploi de cadre		Taux d'emploi à temps plein	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Ensemble	92,8	92,1	66,5	66,7	95,8	96,1	94,5	95,0
Sciences exactes et applications	94,2	93,7	69,7	70,8	97,9	98,3	97,4	97,5
Sciences du vivant	92,5	92,5	53,2	53,4	95,5	96,0	95,9	96,6
Sciences humaines et humanités	91,7	89,7	70,3	67,0	91,5	90,6	87,7	87,9
Sciences de la société	90,2	89,4	69,9	72,6	94,8	95,8	91,7	93,9

Lecture : parmi les docteurs diplômés en 2016, 92,8 % occupent un emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme.

Source : MESR-SIES, enquêtes IPDoc 2019 et 2021.

TABLEAU 2 - Répartition par grande discipline des docteurs des promotions 2016 et 2018 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme selon le secteur d'activité (en %)

Grande discipline	Secteur académique		Secteur public hors secteur académique		Secteur privé R&D		Secteur privé hors R&D et secteur académique	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Ensemble	47,0	44,0	15,2	17,0	19,4	17,8	18,5	21,2
Sciences exactes et applications	41,1	39,6	7,3	8,0	32,1	29,3	19,5	23,1
Sciences du vivant	59,0	49,7	10,1	17,7	15,5	13,1	15,4	19,6
Sciences humaines et humanités	46,8	46,2	34,8	33,3	2,8	4,3	15,6	16,2
Sciences de la société	49,7	48,0	22,2	24,4	3,4	3,5	24,6	24,0

Lecture : 47,0 % des docteurs diplômés en 2016 occupent un emploi dans le secteur académique trois ans après l'obtention de leur diplôme.

Source : MESR-SIES, enquêtes IPDoc 2019 et 2021.

après leur soutenance, 92 % des docteurs diplômés en 2018 sont en emploi contre 93 % des docteurs diplômés en 2016.

Une fois insérés, les docteurs diplômés en 2018 bénéficient de conditions d'emploi similaires à celles des docteurs diplômés en 2016 : 67 % occupent un emploi stable, 96 % ont un emploi de cadre et 95 % sont en emploi à temps plein. La stabilité dans l'emploi diffère davantage selon la discipline : en sciences du vivant, seuls 53 % des docteurs occupent un emploi stable. À l'opposé, 71 % des docteurs en sciences exactes et applications et 73 % des docteurs en sciences de la société occupent un emploi stable.

Une moindre attractivité de la recherche pour les docteurs diplômés en 2018 par rapport aux docteurs diplômés en 2016

Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 62 % des docteurs diplômés en 2018 continuent de travailler dans la recherche, qu'elle soit publique (secteur académique) ou privée (secteur privé R&D) (*tableau 2*), une part bien plus faible que celle observée pour les docteurs diplômés en 2016 (66 %).

Le secteur académique demeure le premier employeur des docteurs diplômés en 2018, même si sa part a diminué par rapport aux diplômés 2016 (-3 points). Cette baisse s'observe pour l'ensemble des disciplines. Elle est très prononcée parmi les docteurs en sciences du vivant (-9 points). En sciences exactes et

applications, la part de docteurs en emploi dans le secteur académique baisse moins entre les deux promotions (40 % des diplômés 2018 contre 41 % des diplômés 2016).

La recherche privée est quant à elle moins affectée par cette baisse (-1 point pour toutes les disciplines confondues, -3 points en sciences exactes et applications ainsi qu'en sciences du vivant). La désaffection des docteurs à l'égard de la recherche s'effectue au profit du secteur public hors secteur académique et du secteur privé hors R&D et secteur académique. Ainsi, la part de docteurs qui travaillent en dehors du secteur de la recherche a augmenté entre les promotions 2016 et 2018 de 4 points pour toutes les disciplines confondues, ce qui résulte de l'augmentation en sciences exactes et applications (+4 points) ainsi qu'en sciences du vivant (+12 points).

Une insertion et des conditions d'emploi plus spécifiques en sciences humaines et humanités

En 2021, les docteurs en sciences humaines et humanités (SHH) représentent 20 % des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2018 et ayant un emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme, une part égale à celle des docteurs diplômés en 2016. Néanmoins, ils présentent la particularité d'être moins bien insérés que ceux des autres disciplines et occupent moins d'emploi à temps plein ou de niveau cadre.

Parmi les docteurs diplômés en 2018 en SHH et insérés professionnellement, 67 % ont un emploi stable, contre 70 % des docteurs diplômés en 2016 en emploi en 2019. La proportion de docteurs exerçant un emploi de cadre est stable entre les deux promotions (91 %) aux mêmes périodes. Il en est de même pour la proportion d'emploi à temps plein (88 %).

Le secteur public est le principal secteur d'emploi de ces docteurs à la fois pour la promotion 2016 et la promotion 2018 (8 sur 10 d'entre eux y travaillant, *tableau 3*). La part des docteurs dans le secteur académique est stable, soutenue par les docteurs diplômés en 2018 en histoire, géographie et en philosophie et arts (+2 points par rapport aux docteurs diplômés en 2016). Quelle que soit l'année de soutenance, les docteurs diplômés en SHH travaillent plus fréquemment dans le secteur public hors secteur académique (33 % pour la promotion 2018 et 35 % pour la promotion 2016) que l'ensemble des docteurs (17 % et 15 %).

La recherche privée est un débouché marginal pour ces docteurs diplômés en 2018 (4 %) malgré une légère hausse par rapport aux docteurs diplômés en 2016 (3 %). Ils sont plus nombreux au sein du secteur privé hors R&D et secteur académique (16 % parmi les diplômés 2016 et 2018), mais leur part reste inférieure à celle de l'ensemble des docteurs en emploi dans ce secteur (19 % des docteurs diplômés en 2016 et 21 % des docteurs diplômés en 2018).

TABLEAU 3 - Répartition par discipline des docteurs en sciences humaines et humanités des promotions 2016 et 2018 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme selon le secteur d'activité (en %)

Discipline	Secteur académique		Secteur public hors secteur académique		Secteur privé R&D		Secteur privé hors R&D et secteur académique	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Ensemble	47,0	44,0	15,2	16,9	19,4	17,9	18,5	21,2
Sciences humaines et humanités	46,8	46,2	34,8	33,3	2,8	4,3	15,6	16,2
Langues et littératures	50,7	50,3	41,8	36,4	n.s.	2,6	7,5	10,6
Philosophie et arts	44,1	45,7	33,7	35,1	4,4	n.s.	17,8	17,3
Histoire, géographie	45,7	47,6	34,6	31,3	2,6	5,5	17,1	15,6
Sciences humaines	45,8	41,7	29,6	31,3	4,6	6,1	20,0	20,9

Lecture : 46,8 % des docteurs en sciences humaines et humanités diplômés en 2016 travaillent dans le secteur académique trois ans après l'obtention de leur diplôme.

n.s. : non significatif (correspond aux effectifs inférieurs à 5 docteurs).

Source : MESR-SIES, enquêtes IPDoc 2019 et 2021.

Des inégalités entre les femmes et les hommes qui se réduisent légèrement

En 2018, comme en 2016, plus de la moitié des doctorats (56 %) sont délivrés à des hommes (tableau 4). Quelle que soit l'année de soutenance, les conditions d'emploi des hommes sont meilleures que celles des femmes. Cet écart se réduit entre les diplômés 2016 et les diplômés 2018 du fait de la diminution d'un point de l'insertion des hommes à trois ans entre les deux promotions (de 94 % à 93 %) tandis que celle des femmes est restée stable (91 %).

Dans les deux promotions 2016 et 2018, les hommes ont plus souvent accès aux emplois stables (68 %) que les femmes (65 %). Les hommes ont aussi davantage tendance à occuper des emplois de niveau cadre et à temps plein que les femmes, et ce quelle que soit l'année de soutenance. Cette différence s'est réduite entre les deux promotions, la part des hommes à temps plein étant stable (96 %) tandis que celle des femmes a augmenté de 2 points (passant de 92 % à 94 %).

Trois ans après l'obtention de leur diplôme en 2018, les hommes sont plus présents que les femmes dans l'ensemble du secteur privé (42 % contre 35 %, tableau 5). Cet écart se réduit, les femmes diplômées en 2018 étant plus nombreuses à occuper des postes dans le secteur privé hors R&D et secteur académique que leurs consœurs de la génération 2016. Pour les docteurs diplômés en 2018, les secteurs de la recherche privée et du public hors secteur académique sont les plus différenciés selon le sexe : les emplois dans le secteur de la R&D privée sont davantage occupés par des hommes (21 %) et ceux du secteur public hors secteur académique par des femmes (21 %). L'écart dans le secteur

TABLEAU 4 - Situation d'emploi des femmes et des hommes docteurs des promotions 2016 et 2018 trois ans après l'obtention de leur diplôme (en %)

		Part de diplômés	Taux d'insertion	Taux d'emploi stable	Taux d'emploi de cadre	Taux d'emploi à temps plein
Promotion 2016	Femmes	44,3	90,9	65,0	94,2	91,7
	Hommes	55,7	94,3	67,6	96,9	96,5
	Ensemble	100,0	92,8	66,5	95,8	94,5
Promotion 2018	Femmes	43,5	90,7	64,9	94,9	93,5
	Hommes	56,5	93,1	68,0	96,9	96,2
	Ensemble	100,0	92,1	66,7	96,1	95,0

Lecture : parmi les docteurs diplômés en 2016, 44,3 % sont des femmes.

Source : MESR-SIES, enquêtes IPDoc 2019 et 2021.

TABLEAU 5 - Proportion de femmes et d'hommes docteurs des promotions 2016 et 2018 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme selon le secteur d'activité (en %)

	Secteur académique		Secteur public hors secteur académique		Secteur privé R&D		Secteur privé hors R&D et secteur académique	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Femmes	47,7	43,9	19,2	20,9	14,0	13,8	19,1	21,4
Hommes	46,4	44,1	12,2	14,0	23,3	20,7	18,1	21,2
Ensemble	47,0	44,0	15,2	16,9	19,4	17,8	18,5	21,2

Lecture : parmi les docteurs diplômés en 2016 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme, 47,7 % des femmes travaillent dans le secteur académique.

Source : MESR-SIES, enquêtes IPDoc 2019 et 2021.

privé de la R&D entre la promotion 2018 et la promotion 2016 s'est réduit de 2 points selon le sexe en raison d'une baisse de 3 points entre ces deux générations pour les hommes.

Par rapport à la génération 2016, la désaffection pour les postes relevant du secteur académique a été plus marquée chez les femmes (-4 points) que chez les hommes (-2 points), y entraînant mécaniquement plus de mixité dans ce secteur : 44 % des femmes et des hommes diplômés en 2018 travaillent dans ce secteur trois ans après l'obtention de leur doctorat.

Un peu plus d'un docteur étranger sur deux reste travailler en France

42 % des docteurs diplômés en 2018 étaient étrangers, une part stable par rapport à la

promotion 2016 (tableau 6). Parmi l'ensemble des docteurs diplômés en 2018, l'insertion professionnelle des docteurs de nationalité française trois ans après l'obtention du diplôme (93 %) est meilleure que celle des docteurs de nationalité étrangère (91 %). Plus de la moitié des docteurs étrangers diplômés en France en 2018 travaillent en France trois ans après l'obtention de leur doctorat (53 %), contre 48 % des docteurs

TABLEAU 6 - Taux d'insertion des docteurs des promotions 2016 et 2018 trois ans après l'obtention de leur diplôme selon la nationalité (en %)

		Part de diplômés	Taux d'insertion
2016	Français	58,0	91,8
	Étrangers	42,0	89,6
2018	Français	57,9	92,6
	Étrangers	42,1	91,4

Lecture : parmi les docteurs diplômés en 2016, 58,0 % sont de nationalité française.

Source : MESR-SIES, enquêtes IPDoc 2019 et 2021.

TABLEAU 7 - Type d'emploi selon le lieu de travail et la nationalité des docteurs des promotions 2016 et 2018 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme (en %)

	Français en emploi				Étrangers en emploi			
	en France		à l'étranger		en France		à l'étranger	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Ensemble	83,0	81,9	17,0	18,1	48,0	53,2	52,0	46,8
Taux d'emploi de cadre	95,0	94,8	96,0	98,7	95,0	96,6	97,0	96,6
Taux d'emploi stable	78,0	76,8	30,0	32,7	69,0	69,7	55,0	56,6
Taux d'emploi stable dans le secteur académique	62,0	56,8	9,0	9,9	37,0	40,3	44,0	44,9

Lecture : 83,0 % des docteurs diplômés en 2016 de nationalité française occupent un emploi en France trois ans après l'obtention de leur diplôme.

Source : MESR-SIES, enquêtes IPDoc 2019 et 2021.

TABLEAU 8 - Secteur d'activité selon le lieu de travail et la nationalité des docteurs des promotions 2016 et 2018 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme (en %)

	Français en emploi				Étrangers en emploi			
	en France		à l'étranger		en France		à l'étranger	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Secteur académique (1)	38,0	35,1	68,0	66,2	39,0	36,8	65,0	62,4
Secteur public hors académique (2)	20,0	22,7	7,0	6,8	9,0	12,2	13,0	13,9
Secteur privé R&D (3)	22,0	19,3	16,0	13,8	26,0	23,4	9,0	9,9
Secteur privé hors R&D et secteur académique (4)	20,0	22,9	9,0	13,3	26,0	27,7	13,0	13,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sous total Activité de recherche (1) + (3)	60,0	54,4	84,0	79,9	65,0	60,2	74,0	72,3
Sous total Secteur privé (3) + (4)	42,0	42,2	25,0	27,1	52,0	51,0	22,0	23,8

Lecture : parmi les docteurs de nationalité française diplômés en 2016 qui sont en emploi en France, 38,0 % sont employés dans le secteur académique.

Source : MESR-SIES, enquêtes IPDoc 2019 et 2021.

de nationalité étrangère diplômés en France en 2016 (tableau 7). Avec la fermeture des frontières, la crise sanitaire a freiné les mobilités internationales, voire les retours dans le pays d'origine.

En France, plus de la moitié des emplois occupés par les docteurs de nationalité étrangère diplômés en 2018 sont dans le secteur privé, un constat similaire à celui des docteurs 2016 (tableau 8). Parmi ceux en emploi en France, 70 % des docteurs étrangers ont un emploi stable contre 77 % des docteurs de nationalité française. Néanmoins, la part d'emplois de niveau cadre des docteurs de nationalité étrangère diplômés en 2018 et en emploi en France trois ans plus tard (97 %) augmente de 2 points par rapport à celle des diplômés en 2016, alors que celle des docteurs de nationalité française reste stable entre les deux promotions (95 %).

La baisse de la part des docteurs en emploi dans la recherche s'observe aussi pour les docteurs étrangers en emploi en France. Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 37 % des docteurs de nationalité étrangère diplômés en 2018 occupent un emploi dans le secteur académique, soit 2 points de moins que les diplômés de 2016. La part des docteurs étrangers en emploi dans le secteur de la R&D privée a, elle aussi, diminué par rapport aux docteurs 2016 (-3 points). En revanche, la part de docteurs étrangers

travaillant en France dans le secteur public non académique a augmenté de 3 points et celle dans le secteur privé hors R&D et secteur académique a progressé de 2 points.

Des docteurs, notamment en sciences humaines et sociales, moins satisfaits de leur situation professionnelle

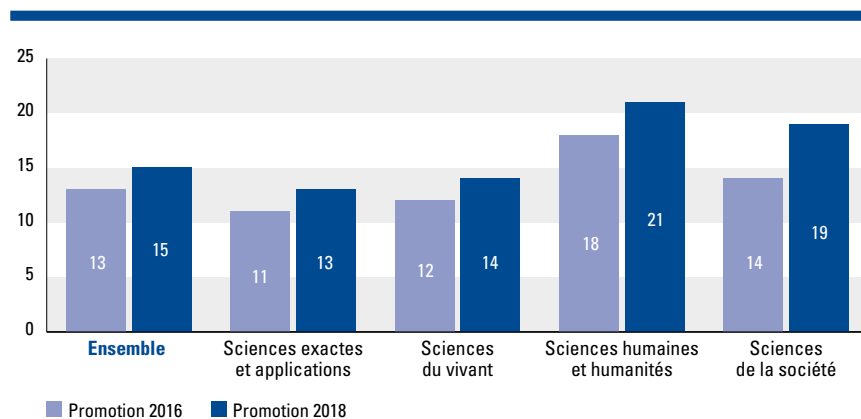
Au sein de la promotion 2018, 85 % des docteurs en emploi déclarent être satisfaits de leur situation professionnelle trois ans après leur soutenance, contre 87 % des docteurs ayant soutenu en 2016. L'insatisfaction des

docteurs augmente dans l'ensemble des disciplines (graphique 1) et notamment en sciences de la société (+5 points) et en SHH (+3 points).

Étant donné que les docteurs en SHH, et dans une moindre mesure ceux en sciences de la société, occupent moins souvent des emplois de niveau cadre et des emplois à temps plein, cette plus grande insatisfaction s'explique sans doute aussi par des conditions d'emploi moins favorables que celles des docteurs relevant d'autres disciplines.

**Pauline DELATTRE
MESR-SIES**

GRAPHIQUE 1 - Répartition par grande discipline des docteurs en emploi non satisfaits de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2019 (promotion 2016) et au 1^{er} décembre 2021 (promotion 2018) (en %)



Lecture : parmi les docteurs diplômés en 2016, 13 % sont insatisfaits de leur situation professionnelle trois ans après l'obtention de leur diplôme.

Source : MESR-SIES, enquêtes IPDoc 2019 et 2021.

Pour en savoir plus

- « [Les docteurs diplômés en 2021 : vers un retour à la situation antérieure à la crise sanitaire](#) », *Note flash du SIES* n° 16, juin 2022.
- « [Une insertion et des conditions d'emploi des docteurs plus favorables pour les diplômés de 2016 par rapport à ceux de 2014](#) », *Note d'information du SIES* n° 9, septembre 2021.
- « [Fort impact de la crise sanitaire sur le nombre de docteurs diplômés en 2020 \(- 15 %\)](#) », *Note flash du SIES* n° 9, mai 2021.
- « [Les docteurs ingénieurs : le choix d'une insertion professionnelle dans le secteur privé](#) », *Note d'information du SIES* n° 13, septembre 2020.
- « [Mobilité internationale des jeunes docteurs en emploi](#) », *Note d'information du SIES* n° 13, octobre 2019.

L'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des docteurs (IPDOC 2021)

Le service statistique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) a mis en place en 2015 une enquête nationale biennale sur l'insertion professionnelle des docteurs (IPDoc). La quatrième édition de cette enquête, IPDoc 2021, a interrogé les docteurs diplômés en 2018 sur leur situation professionnelle trois ans après l'obtention de leur diplôme, et les docteurs diplômés en 2020 un an après. Cette étude en présente les premiers résultats. Elle s'intéresse à l'insertion à trois ans des docteurs par discipline, par sexe et par nationalité.

Conduite de décembre 2021 à juin 2022 sous le pilotage du service statistique du MESR (SIES), IPDoc 2021 a mobilisé une soixantaine d'établissements délivrant des doctorats. 13 162 docteurs diplômés en France, toutes nationalités et tous âges confondus, sont entrés dans le champ de cette enquête, sur 14 065 diplômés en 2018. Ces docteurs ont été interrogés sur leur situation professionnelle trois ans après l'obtention de leur diplôme. Le taux de réponse net à l'enquête est de 59 %, soit 7 830 réponses exploitables. Ces réponses ont été redressées de manière à ce qu'elles soient représentatives de l'ensemble des docteurs diplômés en 2018.